

Normes ortho-typographiques des *Cahiers des Amériques latines*

1. Généralités

- Un titre pour l'article puis un seul niveau de titre dans le texte (avec numérotation)
- Nom de l'auteur, institution et coordonnées personnelles.
- Notice bio-bibliographique de l'auteur d'environ 1 000 signes (en français).
- Notes de bas de pages s'il ne s'agit pas de références bibliographiques.
- Références bibliographiques insérées dans le texte sous la forme [Bourdieu, 1993, p. 36] ; bibliographie en fin d'article, classée par ordre alphabétique et limitée aux auteurs cités dans le texte.

BATAILLON Claude, *Espacios mexicanos contemporáneos*, México, Fondo de Cultura Económica, 1997, p. 80 et suiv.

THERY Hervé, « Des hommes, des femmes, des migrants », *Cahiers des Amériques latines*, n° 48-49, 2005 / 1 et 2, p. 183-192.

LE CLEZIO Jean-Marie, « Fascination », in *Printemps et autres saisons*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 1989.

GOLDBERG Annette, « Le Paris des Brésiliens en exil », in Antoine Marès (dir.), *Le Paris des étrangers*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994.

- Le nom des auteurs est en petites capitales. Mais si ce qui fait figure d'auteur est un organisme, on le met en capitale (exemple : CEPAL).
- Résumés d'environ 1 000 caractères (en français, espagnol ou portugais, anglais) après la bibliographie.
- 4 ou 5 mots-clés (en français, espagnol ou portugais, anglais)

2. Format et longueur du document

- Sur un format standard (21 x 29,7 cm), les marges de la page seront de 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite.
- Un maximum de 45 000 caractères est attribué pour chaque texte (notes et bibliographie comprises).

3. Police et style

- La police recommandée est le Times (12 points pour le texte, 10 points pour les notes et les citations longues).
- Les citations courtes sont entre guillemets français et en caractères romains (en italique seulement si elles sont en langue étrangère).
- Citations longues : 11 points avec retrait à 1,25 cm pour toute la citation mais sans retrait de première ligne ; 3 points avant et après : guillemets « et ».
- N'employez aucune feuille de style.
- L'interligne est simple et sans alinéa en début de paragraphe. Les paragraphes sont jointifs.
- Les siècles sont en petites capitales : xx^e siècle.
- Les abréviations comme M^{me}, D^r, M^{gr} sont en indice.
- Les majuscules sont accentuées dans toutes les langues (exemple : l'État).

4. Mise en page

- Le titre principal est centré et en gras, sans majuscules.
- Les titres figurant dans le corps du texte sont en gras et alignés à gauche.

- Laissez une ligne entre chaque titre et entre chaque paragraphe.
- Ne pas utiliser le gras dans le texte. Pour mettre en valeur certains éléments ou pour écrire des mots en langue étrangère, utilisez l'italique.

5. Figures et tableaux

- Les illustrations (cartes, photographies...) sont les bienvenues et doivent être accompagnées d'une légende et de la source dont elles proviennent. Les figures en version informatique ne sont pas placées dans le texte, mais présentées sur un fichier à part.
- Les titres de ces illustrations sont placés au-dessus de celles-ci et alignés à gauche.
- Les explications et les légendes sont placées au-dessous (ainsi que les sources des illustrations).
- Figures, photos et tableaux sont numérotés de manière séparée, en chiffres arabes.

6. Langues et normes ortho-typographiques

- C'est la langue dominante d'un texte qui régit l'orthotypographie de ce texte. Ainsi pour un texte en français, on suivra les normes orthotypographiques françaises (ponctuation, orthographe, règles de présentation, etc.). La bibliographie sera présentée en français, avec toutes les villes et les dates en français. Pour les CAL, en revanche, les résumés seront considérés comme des mini-textes donc chacun avec l'orthotypographie qui leur correspond selon la langue.
- En français nous utiliserons les guillemets chevrons « », “ ” en guillemets secondaires puis ‘ ’, toujours suivi ou précédé d'espace insécable.
- En espagnol, nous utiliserons “ ”, puis " ", puis ´ ´, sans espace insécable.
- En anglais, nous utiliserons " ", puis ´ ´, sans espace insécable.
- Rappelons que : le signe % est précédé d'une espace insécable et ce dans toutes les langues ; les millièmes sont séparés par un point en esp. et en ang., par une espace insécable en fr. (exemple : 30.000 / 30 000) ; que dans toutes les langues, il y a un espace insécable après : p., n°, vol.
- Quelques indications ponctuelles :
 - Cône Sud
 - Tiers Monde
 - Seconde Guerre mondiale
 - ministère des Affaires étrangères
 - Amérique latine / América Latina
 - Venezuela – vénézuélien
 - On parlera des années 1960 en français, de los años sesenta en espagnol
- Noms de villes et pays dans les articles français : s'il existe une traduction, on l'utilise (ex. México = Mexico, Cádiz = Cadix) ; sinon on garde le nom original tel quel, accentuation incluse (Coyoacán, Córdoba)
- Nom de revue ou quotidien : capitale initiale (exemple : *Le Monde*, *La Jornada*)
- Pour les noms propres espagnols, l'accentuation fait partie intégrante des noms donc on la garde, même dans les articles en français (Juan José López López, Ángel Sorín Delgado...)

7. Citations

- Les citations courtes sont faites au fil du texte, en romain, elles sont coupées éventuellement par des points de suspension entre crochets le tout en italique [...], même chose si ce sont des mots qui ne font pas partie de la citation même (crochets et italique).
- Citations longues : 10 points avec retrait à 1,25 cm pour toute la citation mais sans retrait de première ligne ; 3 points avant et après : guillemets « et ».

8. Bibliographies

-La langue dominante du texte régit les normes orthotypographiques, donc pour un texte écrit en français, la bibliographie sera présentée selon les normes orthotypographiques françaises, villes et dates citées en français ; un texte en langue espagnol, ce sont les normes orthotypographiques espagnoles qui seront en vigueur, etc.

- Quelle que soit la langue, on citera ainsi les références bibliographiques de même année : 2004 (a), 2004 (b), 2004 (c)...

- p. 23-28 et non pp.

- On évitera le terme Éditions si possible (Seuil plutôt que Éditions du Seuil). Si cela est impossible, on abrégera en Éd. ou Ed. selon la langue (exemple : Éd. de l'Aube).

- Si plusieurs auteurs sont cités, ils seront séparés par des virgules, sans « et ».

Ex : Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude

- Les collections apparaîtront entre guillemets, précédées de coll. (exemple : coll. « Travaux et Mémoires »).